



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

ACTES

GROUPE DE TRAVAIL 1 (Ouest de l'Écosse et Approches Occidentales)

**CNPMEM, Paris
Mercredi 3 février 2016
09h00 –10h30**

Président : Bertie Armstrong (en remplacement de John Anderson)
Rapporteur : Debbie Crockard

1. Bienvenue

Le président intérimaire du WG1, Bertie Armstrong, a accueilli les membres et les participants à la réunion. La liste complète des participants est jointe en annexe au présent procès-verbal. John Anderson est excusé.

L'ordre du jour¹ a été adopté tel que rédigé. Les actions suivantes de la dernière réunion à Édimbourg (8 juillet 2015) ont été réalisées :

- Contacter les États membres concernés pour leur demander de fournir les données nationales disponibles sur les raies.
- Compiler une liste de questions détaillées sur la mise en œuvre de l'obligation de débarquement pour obtenir une réponse de la Commission.
- Adresser une lettre à la Commission sur les questions de relèvement des quotas.
- Organiser un groupe de discussion sur les plans pluriannuels.

L'action suivante est toujours en cours :

- Organiser des réunions de cadrage des PPA avec les gestionnaires, les scientifiques et les CC pour discuter des PPA et la réponse à la consultation.

¹ Tous les documents importants concernant la réunion sont sur le site internet du CCEOS: [lien](#)



2. Élection du nouveau Président

John Anderson ne pouvait plus continuer à assumer ses fonctions de Président en raison d'une charge de travail accrue. Le Président par intérim a lancé un appel à candidature pour élire nouveau président du GT1. Kevin Mc Donnell a informé le groupe que l'industrie écossaise avait discuté de la nomination et souhaitait nommer Ross Dougal à ce poste. M. Armstrong a soumis cette candidature au vote par consensus en l'absence d'un autre concurrent à cette nomination.

M. Armstrong a confirmé que Ross Dougal avait été accepté comme nouveau président pour prendre ses fonctions à compter de la réunion suivante.

3. Projet MAREFRAME (Alan Baudron, Aberdeen University, UK, Kåre Nolde Nielsen, Arctic University, Norvège)

Alan Baudron a félicité le nouveau président et a remercié le CC de son invitation. M. Baudron a expliqué que *MAREFRAME* était un projet financé par la CE pour développer l'application d'une approche écosystémique de la gestion des pêcheries dans le but d'élaborer des stratégies de gestion alternative, en coopération avec les parties prenantes pour plusieurs études de cas en Europe (voir <http://mareframefp7.org/>).

La réunion a reçu un aperçu des outils et des méthodes qui pourraient être utilisés pour faciliter cette approche (la présentation et l'introduction figurent [ici](#)), en considérant:

- L'utilisation de Plans Pluriannuels (PPA);
- L'intégration de zones plus larges, d'un plus grand nombre d'espèces et la prise en compte de la Directive-Cadre sur la Stratégie Marine (DCSM) et
- l'utilisation du modèle de régionalisation de la Baltique

Il a été souligné que le CCEOS avait estimé que la consultation sur les PPA avait été insuffisante.

Les membres ont été informés qu'un modèle d'écosystème avait simulé des alternatives et fourni un aide à la décision pour les projets de propositions de gestion. Les différences entre les approches *MAREFRAME* et *DAMARA* ont été décrites comme suit :

- *DAMARA* – Utilisateur défini, haut niveau de détail pour les pêcheries mixtes.
- *MAREFRAME* – Alternatives collectives, définition et évaluation, un modèle de réseau alimentaire, qui donne une image plus large de l'écosystème.



Une étude de cas sur la reconstitution des stocks de cabillaud et de merlan a été présentée, incluant l'impact de la prédation par les phoques et Rendement Économique Maximal multi-espèces (REM).

Sur la base de cette étude de cas, les forces et les faiblesses du modèle ont été expliquées :

Forces :

- Modèle de “bout en bout” = écosystème complet.
- Modèle de réseau alimentaire = interaction trophique.
- Capacité à modéliser un grand nombre d'espèces.
- Encapsulation des processus complexes.
- Inclus l'impact de l'environnement.

Faiblesses :

- Non (initialement) conçu pour simuler les pêcheries.
- Prudence lors de la simulation de pêche mixte.
- Captures = rejets non modélisés (obligation de débarquement non prise en considération).
- La modélisation des futures décennies peut être inexacte.

De plus amples détails sur l'étude sont disponibles sur le site internet de *MAREFRAME* (<http://mareframe-fp7.org/>) avec le détail des différents résultats prévus suivant différentes mesures de gestion pour le cabillaud, le merlan, la langoustine et l'abattage des phoques.

Une explication a été fournie sur la façon dont le modèle pourrait servir d'outil d'aide à la décision, en utilisant une analyse multicritères. Le modèle avait le potentiel pour résoudre les conflits d'intérêts, en collaboration avec une page en ligne, ce qui a permis aux utilisateurs d'explorer en détail d'autres options. Cela a cependant été décrit comme un travail en cours et l'arbre de décision n'était pas encore opérationnel.

Pour le moment, un modèle différent a été utilisé pour aider à l'analyse multicritères (MCA), qui fournit un résumé des résultats les plus probables, y compris les aspects à la fois économiques et écologiques. Le mode de fonctionnement a été brièvement décrit :

- Pour utiliser cet outil, l'utilisateur définit l'importance relative de chaque critère. Cela définit comment la modification d'une seule variable affecte l'importance d'un changement.
- Les utilisateurs peuvent définir la forme et le type de relations.
- L'utilisateur est invité à pondérer les différents critères, par exemple le temps, l'écologie, l'économie, les flottes, le réseau alimentaire.



- Le but de cette construction est de permettre à l'utilisateur de faire sa propre évaluation.

Grâce à cette analyse dans leur étude de cas, les experts de *MAREFRAME* ont constaté qu'un rendement économique maximal mixte (REM) et l'approche de récupération des gadidés donneraient un meilleur résultat que la méthode actuelle. Les conférenciers ont invité les membres du CCEOS à utiliser l'outil REM pour leurs propres besoins, pour aider à décider de la meilleure approche de gestion et à améliorer les solutions de rechange dans le cadre de la réalisation des projets de recommandations. De plus amples détails seront disponibles sur le site internet du CCEOS.

M. Armstrong a remercié les intervenants et a convenu que les limites du modèle semblent être réalistes, en considérant par exemple les difficultés de reconstitution des deux stocks de cabillaud et d'églefin dans une pêcherie mixte. Un modèle qui pourrait montrer les résultats des actions de gestion constituerait une aide importante dans le processus de prise de décision.

Kevin Mc Donnell a estimé que c'était une présentation intéressante et il a convenu que le CC devrait suivre ce projet afin d'être en mesure de faire des choix éclairés. Le modèle serait utile dans les futures délibérations sur l'obligation de débarquement (OD), en particulier concernant le phasage progressif d'espèces dans l'OD.

Daniel Lefèvre a déclaré qu'il serait intéressant de savoir si le système pourrait être utilisé dans d'autres domaines subrégionaux et pourrait ainsi être mis à disposition dans d'autres langues.

M. Baudron a dit à M. Lefèvre de communiquer avec lui en français et que, bien que le logiciel ne soit pas disponible en français, il verrait ce qu'il pouvait faire.

Barrie Deas a dit qu'il voulait vraiment croire qu'il s'agissait d'un puissant outil d'analyse qui pourrait être utilisé, mais, comme c'est le cas de tout modèle, il est dépendant des hypothèses et des données. Si le modèle pouvait remonter à 20 ans en arrière, que pourrait-il dire à propos de la situation actuelle? Ce type d'exercice serait utile pour fournir une indication sur les forces et les faiblesses du modèle et donner confiance dans le modèle.

M. Baudron a répondu que le modèle venait juste d'être achevé et que ses résultats avaient du sens jusqu'à présent. Il a reconnu que la suggestion de M. Deas était intéressante, mais que, malheureusement, cette analyse serait difficile parce que le modèle avait été paramétré avec les données à partir de 1985 et que l'ensemble de données ne serait pas suffisamment long pour produire un résultat de qualité pour un démarrage de l'analyse en 1996 comme l'a suggéré. M. Baudron a donc indiqué qu'il pourrait être possible de procéder à une telle analyse en remontant à 5 ou 10 ans seulement.



M. Armstrong a convenu qu'une telle analyse permettrait de renforcer la confiance dans les résultats du modèle et a suggéré que les membres intéressés devraient tester l'outil afin de vérifier la valeur de la puissance prédictive du modèle.

M. Baudron a accepté tous ceux qui souhaitaient coopérer au sein du projet *MAREFRAME* et a invité les membres à communiquer avec lui, si nécessaire. M. Nielsen a demandé si les intervenants estimaient nécessaire de modifier les scénarios alternatifs proposés jusqu'à présent.

M. Armstrong a proposé que, puisque le CC avait introduit l'utilisation de Webex, cela pourrait être utilisé pour discuter de cette question. Il a souligné que le projet pourrait rencontrer des difficultés avec l'opinion de la société civile en ce qui concerne les phoques. Il a été suggéré d'organiser un court Webex, afin de réorienter un peu l'excellent travail accompli jusqu'à présent.

Johnny Woodlock a souligné que la réaction du public à l'abattage des phoques comme option de gestion rendrait une telle alternative irréalisable.

ACTION : *MAREFRAME* organisera des réunions WebEx supplémentaires afin de développer des scénarios alternatifs pour les essais.

Les membres du CC testera le modèle AMC pour explorer la façon dont il peut être utilisé contribuer au processus de prise de décision.

4. Zone Spéciale de Conservation de l'Ouest de l'Écosse (ZSC)

M. Armstrong a présenté Michael McLeod du gouvernement écossais (Scotland Marine). M. McLeod a fait sa présentation (qui se trouve [ici](#)), qui mettait l'accent sur les mesures de gestion pour les aires marines protégées écossaises (AMP) dans les eaux occidentales septentrionales et incluait également certaines AMP désignées en haute mer. Les membres ont été informés que la gestion des AMP devrait faire l'objet d'une discussion entre tous les États membres ayant des intérêts de gestion directs dans la région par le biais du processus visé à l'article 11 de la PCP ([EC 1380/2013](#)).

Un résumé des AMP au large des côtes dans les eaux écossaises a été présenté, composé de 13 sites dans les EOS et constituant 5 AMP nationales et 8 zones spéciales de conservation (ZSC). Une zone spécifique proposée concernait les Stanton Banks et elle a été examinée par le CC en 2013. Il a été noté que trois ateliers réunissant les parties prenantes se sont tenus en Écosse pour discuter des AMP et que ce processus visait à être en mesure de présenter des propositions spécifiques en mars ou avril 2016.



La réunion a été informée que, malgré d'éventuels retards dans le processus, le gouvernement écossais demandera au CIEM des avis sur les propositions et que ceux-ci seraient envoyés à la CE d'ici la fin de l'année.

Un nouvel avis sur la réglementation de la pêche en haute mer en fonction de la profondeur (Clarke et al 2015 ([link](#), en anglais seulement) a été porté à l'attention des membres. Ce document analyse les captures des espèces et des captures accessoires et comparé les retombées économiques par rapport aux conséquences écologiques. La principale conclusion qui en a été tirée était que, au-dessous de 800m, l'impact écologique est nettement plus élevé que dans des profondeurs plus faibles et, en tant que tel, le chalutage au-dessous de 800m semble être insoutenable. Les résultats suggèrent que, entre 600 et 800 m, les avantages commerciaux dérivés du début de la pêche pourraient être compensés par des conséquences écologiques potentiellement négatives. Ces résultats ont été utilisés comme base de certaines décisions sur la gestion dans les différentes AMP :

- **Mont sous-marin d'Anton Dohrn**

La proposition consistait à interdire l'utilisation d'engins démersaux mobiles, par comparaison à la quantité modeste de chalutage de fond qui a eu lieu entre 2009 et 2013.

- **Rockall bank oriental**

La limite de gestion de cette zone a été rapprochée de la caractéristique fondée sur des discussions portant sur la manière dont un bateau peut se rapprocher de la limite sans que cela ne provoque de dégâts. Des retraits des limites ont été proposés pour permettre au petit nombre de bateaux de continuer à pêcher dans cette zone.

- **Récif du Solan bank**

Comme le relief du récif est actuellement relativement bas, la restauration du récif était l'objectif de conservation principale pour cette zone. Le principal problème était de permettre à certaines pêcheries de continuer à pêcher tout en permettant la restauration du récif. Les contours désignés devraient couvrir suffisamment la zone pour continuer à satisfaire aux critères de conservation.

- **Crête de Wyville Thomson**

La carte qui a été présentée était légèrement obsolète. Les zones rouges hachurées étaient considérées comme une zone réaliste pour des préoccupations élevées de conservation.



Cette zone présente un conflit évident entre les activités de pêche et les zones à protéger (à savoir les Iceberg Plough Marks), ce qui signifie que la proposition, si elle est acceptée, déplacera certaines pêcheries de cette région.

- **Plateau de West Shetland**

Cette zone est importante pour la pêche du crabe brun avec des engins fixes. Aucune mesure n'a été proposée au-dessus des mesures actuelles pour des chaluts démersaux, mais la proposition n'implique un resserrement des mesures visant à prévenir le dragage à l'avenir.

- **Mont sous-marin de Rosemary bank**

Cette zone très sensible (éponges, coraux mous) a été considérée comme sensible à toutes les pêcheries démersales et la proposition est d'interdire la pêche dans cette zone, y compris l'activité à engins statiques, qui a été considérée comme non compatible avec la protection.

- **Gelkie slide et Hebridean slope**

Cette zone a été divisée en trois sections avec des restrictions associées pour les engins démersaux la limitation de la profondeur de la pêche a été négligée dans ce cas afin de permettre aux 2 corridors une approche commode pour les parties prenantes.

- **Mont sous-marin de Barra Fan et de Hebrides terrace**

Pour protéger la communauté du mont sous-marin dans cette zone, les pêcheries démersales ne seraient pas autorisées sur le sommet du mont. La zone a été reconnue comme un site de pêche animé et, partant, la proposition a laissé la zone plus fortement exploitée ouverte à la pêche au chalut

M. Armstrong a remercié M. McLeod pour sa présentation et a souligné que la procédure de l'article 11 se fonde sur l'expression «à condition» figurant à l'article 2 de la PCP. Il a demandé des explications supplémentaires après la décision selon laquelle le chalutage au-dessous de 800m est insoutenable.

M. McLeod a répondu que la décision a été prise sur la base de l'article scientifique par Clarke et coll., et qu'elle avait tenu compte du niveau d'impact sur d'autres espèces, comme les élasmobranches. L'impact sur l'écosystème a été jugé trop élevé.



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

M. Armstrong a rappelé que la rétroactivité avait été demandée et qu'un calendrier avait été aménagé, qui était très utile. Il a également souligné que la consultation précoce avait été très utile afin de permettre d'avoir des résultats à un stade précoce.

M. Armstrong a posé des questions sur le processus et la participation des groupes régionaux des États membres, tels que les décideurs. M. McLeod a indiqué que le groupe régional des États membres se chargerait finalement de rédiger la recommandation commune pour la gestion de la zone. Avant que les propositions ne soient prêtes à être discutées par les États membres régionaux, le Royaume-Uni a accueilli la contribution des intervenants au processus de rédaction. La contribution du CC (des membres du CC) sera pertinente à toutes les étapes du processus.

M. Armstrong a confirmé que le CC aurait à examiner la pertinence des contributions du CC ou des membres du CC aux différentes étapes du processus et que la mise en œuvre du processus de consultation engageant les CC comme prévu aux articles 11 et 18 de la PCP sera suivie de près par le CC.

Philip Taylor a souligné que les ateliers de discussion avec les AMP côtières avaient été très productifs et a encouragé l'utilisation de consultations informelles précoces. Il a demandé si serait-il possible de présenter zones importantes définies par les ONG et les pêcheurs (à savoir les lignes de démarcation tracées) lors de l'atelier pour montrer au CC les progrès enregistrés dans les discussions. M. McLeod a convenu que cela pourrait être fait afin de montrer l'évolution du processus de décision depuis les ateliers.

M. Armstrong a souligné que toutes les parties prenantes dépendaient de ce processus fondé sur des preuves et que la base de la prise de décision devait être transparente. Colm OSuilleabhain (Gouvernement irlandais) a déclaré que le Groupe de Haut Niveau des États membres des EOS avait récemment accepté un mandat pour un sous-groupe au titre de l'article 11, qui élaborera des recommandations communes sur les AMP. Il a souligné que, en s'engageant, les États membres (ici, le Royaume-Uni) devraient fournir à ce groupe une proposition initiale ainsi que la justification scientifique afin que le processus de rédaction puisse débuter. Le CC sera consulté sur le processus de rédaction, d'une manière similaire à celle utilisée pour la mise en œuvre de l'obligation de débarquement.

ACTION : Le Secrétariat du CC enverra des invitations aux membres pour les ateliers sur les AMP organisées par le gouvernement écossais afin d'assurer la participation des parties prenantes.



ACTION : M. McLeod fournira la liste des zones importantes définies par les ONG et les pêcheurs (à savoir les lignes de démarcation tracées) au cours du dernier atelier, afin de montrer au CC comment les discussions ont progressé.

5. Résumé des actions convenues et décisions adoptées par le Président

ACTION 1: *MAREFRAME* organisera des réunions WebEx supplémentaires afin de développer des scénarios alternatifs pour les essais.

Les membres du CC testera le modèle AMC pour explorer la façon dont il peut être utilisé contribuer au processus de prise de décision.

ACTION 2: Le Secrétariat du CC enverra des invitations aux membres pour les ateliers sur les AMP organisées par le gouvernement écossais afin d'assurer la participation des parties prenantes.

ACTION 3: M. McLeod fournira la liste des zones importantes définies par les ONG et les pêcheurs (à savoir les lignes de démarcation tracées) au cours du dernier atelier, afin de montrer au CC comment les discussions ont progressé.

Annexe 1 – Liste des Participants

Membres de CC EOS		
Bertie	Armstrong	Scottish Fishermen's Federation
Frank	Stride	Scottish Fishermen's Organisation
Anne-Margaret	Anderson	The Scottish White Fish Producers Association
Tom	Bryan-Brown	Mallaig and North West Fishermen's Association
Andrew	Clayton	The Pew Charitable Trusts
Juan Carlos	Corrás Arrias	Pescagalicia Arpega
John	Crudden	European Anglers Alliance
Barrie	Deas	National Federation of Fishermen's Organisations
Ross	Dougal	Scottish Fishermen's Federation
Paul	Duane	Sea-Fisheries Protection Authority
Caroline	Gamblin	CNPMEM
Irene	Kingma	Dutch Elasmobranch Society
Marina	Le Gurun	Blue Fish
John	Lynch	Irish Fishermen's Organisation
Luis Francisco	Marín	Organización de Productores de Pesca de Ondarroa



Alan	McCulla	Anglo-North Irish FPO
Kevin	McDonnell	West of Scotland Fish Producers Organisation
Francis	O'Donnell	Irish Fish Producers Organisation
Eibhlin	O'Sullivan	Irish South & West FPO
José Luis	Otero	Lonja de la Coruña
Philip	Taylor	Royal Society for the Protection of Birds
Declan	Tobin	JNCC
Olivier	Le Nezet	CRPMEM Bretagne
Observateurs		
Severino	Ares Lago	Fundación Rendemento Económico Mínimo sostible e Social
Emily	Baxter	Cumbria Wildlife
Alan	Baudron	University of Aberdeen
David	Beard	Manx Fish Producers Organisation
Stéphan	Beaucher	Consultant
Hugo	Boyle	Irish South & East FPO
Lydia	Chaparro	Fundació ENT
Vera	Coelho	The Pew Charitable Trusts
Debbie	Crockard	Seas at Risk
Dave	Cuthbert	New Under Ten Fishermen's Association
Paul	Françoise	Comité Départemental des Pêches et des Élevages Marine CDPMEM 14
Robert	Griffin	European Commission
Heather	Hamilton	ClientEarth
Romain	Le Bleis	CDPMEM: 29
Daniel	Lefèvre	CRPMEM de Basse Normandie
Kåre Nolde	Nielsen	Norwegian College of Fisheries
Colm	Osuilleabhain	Department of Agriculture, Food and the Marine,
Juana	Poza Poza	Mº DE AGRICULTURA, ALIMENTACION Y MEDIO AMBIENTE DGDE RECURSOS PESQUEROS Y ACUICULTURA
Glenn	Quelch	European Fisheries Control Agency
Declan	Tobin	JNCC
Loes	Vandecasteele	ILVO
Johnny	Woodlock	Irish Seal Sanctuary
Alan	Addison	SWFPA, Skipper Venture II Bf 326
Patrick	Murphy	Irish South & West FPO
Jim	Portus	SWFPO
Michael	M ^o Leod	Scottish Government
Paul	Trebilcock	CFPO
Secrétariat CC EOS		
Conor	Nolan	Executive Secretary
Barbara	Schoute	Deputy Executive Secretary
Sara	Vandamme	Project Development and Communications Manager